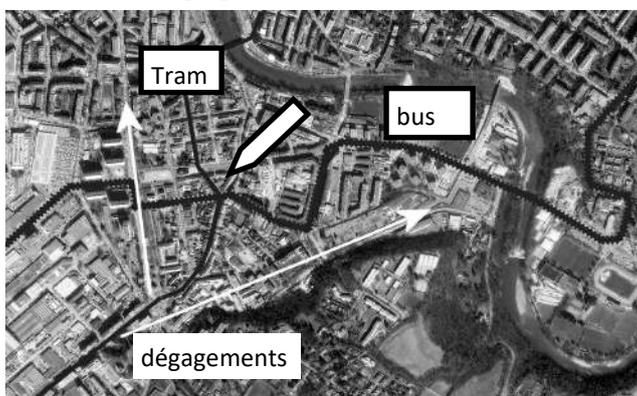


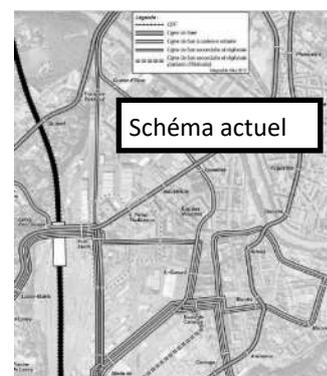
# Mobilité: des choix stratégiques

Le jeudi 21 novembre 2019, la Commission des pétitions de la ville de Carouge a reçu, dans le cadre de notre pétition demandant l'étude de mesures de délestage des voies de tram à travers le Centre de Carouge, une délégation de notre Association. A cette occasion nous nous sommes faits l'écho des doléances et des préoccupations de nombreux riverains au sujet de la qualité des voies, du poids et de la fréquence des convois, qui engendrent un certain nombre de nuisances en termes de bruit, d'émissions et de vibrations.

Lors de la discussion intervenue avec nos édiles, nous avons retenu que les questions de mobilité allaient faire l'objet d'un réexamen global dans le cadre de la révision du plan directeur communal qui sera engagée l'an prochain.



Nous avons insisté sur le risque pour la qualité de vie de l'ensemble de notre Commune de prévoir des infrastructures de desserte régionale - tram et lignes de bus - qui se croiseraient au bas de la rue Ancienne avec une rue du Collège mise à double sens pour des convois de bus.



Nous attendons aujourd'hui une nouvelle réflexion sur la mise en valeur de notre Centre urbain et sur les choix à effectuer en matière de développements de lignes de transports publics comme en matière de mobilité. Il ne suffit pas d'urbaniser tous les quartiers périphériques pour ensuite reporter sur nos petites rues et leurs arcades des convois de transit inadaptés à cette configuration urbaine. Des choix stratégiques doivent être pris dès maintenant si l'on veut garder un caractère accueillant à des rues conçues à l'échelle humaine.



# Vers quelle densification ?

Pour anticiper les questions de mobilité à Carouge, il faut connaître les développements envisagés dans notre secteur d'agglomération. Ce tableau indicatif donne une image des projets engagés qui concernent des milliers de logements



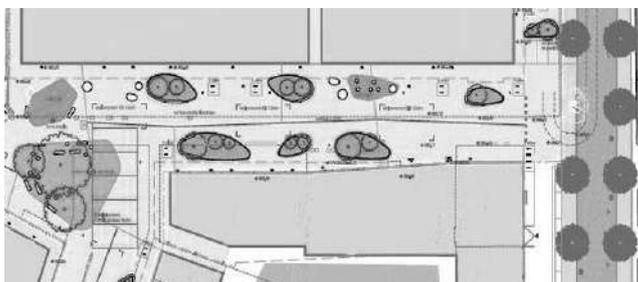
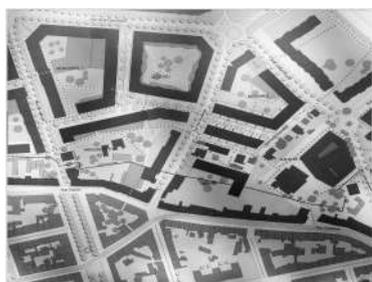
## Urbanisation des Communes environnantes

	Valeurs indicatives	
	Nouveaux logements	Nouveaux emplois
PAV dont Grosselin 3700 logements	11'000	11'000
Les Grands-Esserts (Veyrier)	1'200	200
La Chapelle – Les Sciez (Lancy – PLO)	690	
Les Cherpines (Plan-les-Ouates)	4'000	2500
Quartier résidentiel (Troinex)	300	
Carouge Est	700	1700
Pinchat	Projet de forte densification	

## La mobilité douce: un fourre-tout ?

Un peu démunis face aux réalités, nos urbanistes ne seraient-ils pas contraints à certains abus de langage ? Le cadre posé est bien simple: comment pouvoir se déplacer dans des quartiers urbains dont la population résidente va doubler, voire tripler ou quadrupler ? La réponse à toutes ces questions a un nom: la mobilité douce.

Dans le secteur Praille-Acacias (PAV) ce terme englobe à la fois les flux de piétons, les deux roues non motorisées et les transports publics. C'est ainsi que des plans de densification de nouveaux quartiers sont présentés lors de l'établissement de plans directeurs ou de quartiers.



Dans le secteur compris entre la rue de Veyrier et la rue des Moraines, le plan directeur prévoyait la création de nouvelles artères dévolues à la mobilité douce. De quoi mettre tout le mode d'accord, sauf que lorsque l'on passe à la concrétisation de ces principes, ces dessertes prennent une tout autre allure. Sur des espaces occupés par des parkings souterrains on finit par poser des bacs à fleurs et à arbustes, ce qui exclut les arbres en pleine terre et l'appropriation des espaces n'a plus rien à voir avec un axe de mobilité, les flux de circulation étant renvoyés ailleurs.

Ci-dessus un exemple de l'aboutissement d'un projet de voie de circulation dévolue à la mobilité douce à la rue des Horlogers. Alors que le plan directeur de Carouge Est prévoyait, lors de son adoption, un réseau de mobilité douce, ce sont finalement de petits îlots de verdure qui sont installés sur ces voiries où le passage des cycles ne fera pas bon ménage avec les riverains. .

# Coups d'œil à travers

## Carouge



À la rue Joseph-Girard, la rénovation de l'immeuble formant angle avec la rue du Tunnel avance bon train sous l'égide de la Fondation du Vieux-Carouge. L'achèvement est prévu à l'automne. Ce bâtiment qui appartenait au groupe de bâtiments abritant autrefois un pensionnat de sœurs catholiques a pu être sauvegardé en 1982, lors de l'adoption du plan de site du Vieux-Carouge.



En réponse à diverses demandes issues entre autres de commerçants, le Conseil municipal a débloqué ce printemps un crédit destiné à l'implantation d'illuminations de Noël. A la place de l'Octroi, c'est un sapin émanant d'une initiative privée qui a été installé cette année. On y sert des fondues.

Fin octobre, le Conseil municipal a été saisi d'un projet d'extension de la zone piétonne à la rue Saint-Joseph dans le secteur compris entre la place du Temple et la rue du Pont-Neuf. 66 places de stationnement seront supprimées.



Le Forum Grosselin, une association constituée à Carouge avec l'objectif de développer un processus de participation tient des ateliers de réflexion à la rue de la Marbrerie. Le projet prévoit l'édification d'immeubles tours de 25 étages avec un programme de 3700 logements.

Pour notre Association, l'un des soucis majeurs de cette approche « en vase clos » est le fait qu'elle ne tient pas compte des incidences sur les quartiers voisins. Construire un quartier qui se veut idéal est une chose, mais ne pas tenir compte alentours de l'impact, notamment en termes de mobilité est irresponsable. Nous ne voulons pas transformer la place du Rondeau en un échangeur routier de décharge de trafic.

La lenteur des travaux de réfection des chaussées de la route de Veyrier s'explique notamment par la remise en état du réseau de canalisations. D'imposants tuyaux liés au réseau de chauffage à distance (CAD) ont été installés à cette occasion.

Le 29 octobre, le Conseil municipal a voté un nouveau crédit destiné à poursuivre l'installation de ce réseau de chauffage à distance qui passerait par les rues de la Fontenette, des Moraines et du Collège.

Pour l'instant il s'agit d'un crédit d'étude, mais il va falloir suivre avec grande attention ce dossier avec ses implications en termes de réaménagement en surface.



# Arbres à Carouge: quel futur ?

A Carouge, on trouve de belles plantations en alignements, ainsi que des places où, lors de canicules, les ombrages sont appréciés. Dès la conception de la cité nouvelle au XVIIIe siècle on voit apparaître des ordonnances de plantations. Par ailleurs le cours de l'Arve traverse, entre les falaises de Champel et la colline de Pinchat, un paysage dominé par la verdure.

C'est à l'initiative du Boulet que, lors de la semaine du 6 octobre 2019 deux spécialistes de la végétation arborée ont fait part de leur expérience dans le domaine de l'entretien, de la conservation et du renouvellement du patrimoine arboré. Après un exposé très instructif, c'est sur place que les participants ont pu se familiariser avec l'état phytosanitaire d'une végétation qui donne à notre ville son caractère partiellement conservé à ce jour de cité-jardin.



Une allée composée notamment de platanes et de marronniers donne une fière allure au mail des Promenades (photo de gauche). Au chemin de Pinchat (photo de droite), une rangée de chênes anciens serait menacée par des projets de densification dans le secteur.



Lors de la visite guidée conduite par Alain Etienne et Andréa Finger nous avons pu constater la diversité des essences qui composent pour partie le mail des Promenades, qui comprend notamment des platanes et des marronniers. A la place du Marché, c'est sous perfusion par une alimentation en eau que les nouveaux platanes ont pu prendre leur essor. A la place de l'Octroi c'est une mise en terre maladroite qui a causé des dégâts à plusieurs troncs.

Si des normes précises existent lors de replantations, notamment en regard du volume de terre à garantir, ce sont souvent le passage de canalisations ou de conduites qui posent problème et qui peuvent conduire à un dépérissement des arbres nouvellement plantés en ville. La conservation de lignées d'arbres séculaires, tout comme la plantation de rangées d'arbres liées à la restructuration de voies urbaines appelées à héberger en sous-sol des infrastructures de conduites énergétiques ou d'assainissement majeures, sont des enjeux qui vont marquer profondément l'image future de nos quartiers et de notre ville.

## SOUTENEZ NOTRE ACTION:

Cotisation annuelle CHF 25.-

CCP 12-18542-2

Email: [info@leboulet.ch](mailto:info@leboulet.ch)